VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ÉLIMINER LE THC DE L’URINE

Par Shopet59 Postée le 15/12/2022 13:35

Bonjour, à toutes et à tous, je fumais du cannabis depuis 2016 , plusieurs join par jour et pareil pour le week-end , j’ai arrêter ma consommation à la suite d’un contrôle positif aux stupéfiants (cannabis) , je doit récupérer mon permis de conduire mais pour cela la tolérance zéro s’applique car il m’est demandé un test de cannabis avec dosage, je me fait suivre en csapa service addiction depuis le mois d’août je vous exprime mon problème , j’ai arrêter de consommer depuis le 13 août 2022 , j’ai re fumer un seul join le 7 septembre, j’ai fait une analyse d’urine le 2 décembre résultats négatif mais ce n’est pas ce qui est demandez car il y a tolérance zéro pour récupérer son permis à la commission médicale, m’a question est la suivante combien de temps étant en surpoids je précise pourrais je espérer ne plus avoir de trace dans mon urine c’est à dire 0ng/l d’urine ? Je doit effectuer un test le 16 décembre 2022 pour justement cette commission médicale si le taux n’est pas à zéro je devrais pouvoir au dernier moment annuler mon rdv et en reprendre un plus tard mais je ne sais pas quand si j’ai encore des restes pour éliminer totalement le cannabis de mon urine j’ai vue beaucoup de post exprimant 77 jours 90 jours 30 jours je ne sais plus où donner de la tête si vous modérateur aurais une réponse ou même expérience de genre serais aimable de me répondre ou quand bien même quelqu’un dans la même situation pourrais me répondre merci de l’intérêt porter à ce post je croise les doigts

---

Mise en ligne le 19/12/2022

Bonjour,

Nous tenons tout d'abord à nous excuser pour le délai de réponse, supérieur au délai annoncé sur notre site internet.

Nous imaginons que vous avez déjà dû prendre une décision par rapport à la commission du 16 décembre et espérons que les résultats seront en votre faveur.

A posteriori, voilà ce que nous pouvons vous dire. Il faut entre 30 et 70 jours pour éliminer totalement le THC de l'organisme lorsque la consommation a été régulière pendant plusieurs mois. Cette fourchette est variable en fonction des individus et peut donc parfois être supérieure à 70 jours.

Cela dit, les études sont contradictoires par rapport à la question du stockage du THC dans les graisses. Jusqu'à récemment, on pensait que les personnes en surpoids éliminaient plus lentement le THC mais dernièrement, de nouvelles études ont invalidé cette croyance.

Si jamais vous avez choisi de repousser la date de la commission, sachez qu'il existe des tests urinaires à usage unique avec paliers pour évaluer le dosage de THC présent dans les urines. Vous pouvez les acheter dans certaines pharmacie ou bien sur internet.

Vous êtes ici dans l'espace question réponse où des écoutants professionnels répondent au question des internautes. Si vous souhaitez un retour d'expérience d'autres consommateurs, vous pouvez poster votre message sur le forum. Nous vous joignons un lien vers celui-ci en fin de réponse.

Nous vous souhaitons bonne fin de journée,

Bien à vous,

En savoir plus :

- Forums Drogues info service